

Conseil d'école du 14 novembre 2012

Rappel de l'ordre du jour par le Directeur

Choix des secrétaires de séance : Mesdames ZYLBERBERG et EA.

1. Présentation des membres du Conseil d'école 2012-2013

Rapide tour de table

Etaient présents ce jour : Mme ROINE Monique, Proviseur du Lycée Français International Marguerite Duras, Mr BERTRAND-BOURLAUD Stéphane, directeur de l'école primaire, Président du Conseil d'école ;

PS : Mme LEMONNIER Frédérique, MS : Mlle DIAGNE Sophie, GS : Mrs FINANCE Jean-François et NGUYEN François, CP : Mlle BARNES Marie-Hélène et Mr TOCQUEVILLE Laurent, CE1 : Mme GERMAIN Isabelle, Mr GUGENBERGER Jean-Luc, CE2 : Mmes LE THIEN Patricia et GAUTHIER Coralie, Mr POVEDA Gérard, CM1 : Mme DELPIEU Bernadette et Mlle LEROUX Séverine, et CM2 : Mme HULOT Stéphanie et Mr MARY Yannick, les enseignants ;

Mesdames TRELUYER Bérengère, MANI Sophie, ZYLBERBERG Laëtitia, DULUDE Catherine, EA Christelle, KIENTZ Marie-Odile, ROUILLE Sabrina, ROMELARD Nathalie, HAMMADI Mathilde et MENEZ Virginie, Messieurs ROCABOY Thierry et LOTZ Fabien, représentants des parents d'élèves (Liste APEP-LMD)

Messieurs MEYER Thomas, MAI Huu Minh et NGUYEN Alain, représentants des parents d'élèves (Liste APE-Duras) ;

Etaient absents excusés ce jour : Mr BERGERET Nicolas, Chef de l'Antenne à Hô Chi Minh Ville de l'Institut français, représentant Monsieur le Consul Général de France à Hô Chi Minh Ville, Mme BONNET Marina, Agent-comptable.

2. Résultats des élections du 12 octobre 2012

	Année 2011	Année 2012
Nombre de parents inscrits	586	707
Nombre de votants	172	184
Taux de participation	29,4%	26%
Bulletins nuls	22	11
Bulletins blancs	2	0
Voix exprimées	148	173
Voix pour la liste APEP	108	139
% des voix exprimées	73%	80,3%
Voix pour la liste APE	40	34
% des voix exprimées	27%	19,7%

3. Rappel du rôle du Conseil d'école au sein du Lycée

Le conseil d'école est une instance de débat, une force de propositions, sans pouvoir de décision. Son rôle est, donc, consultatif. Les propositions doivent être débattues et validées en conseil d'établissement.

Au sein du conseil d'école, on ne peut pas débattre de cas particuliers, que cela concerne un professeur ou un élève.

Le compte rendu doit être validé par les membres du conseil sous quinze jours après réception du texte. En absence de demande de modification, il a valeur de procès verbal.

4. Structure pédagogique et Effectifs à la rentrée scolaire 2012

NIVEAUX	Inscrits au 01/09/2012	Structure à la RS 2012	Inscrits au 14/11/2012	Commentaires
PS	32	1,5	34	26 + 8
MS	39	1,5	41	18 + 23
GS	71	3	72	23+25+24
Maternelle	142	6	147	Moyenne = 24,5 /classe
CP	56	3	56	19+19+18
CE1	82	3	85	28+27+30
CE2	65	2,5	66	25+27+14
CM1	83	3,5	84	25+25+24+10
CM2	67	3	67	22+23+22
Elémentaire	353	15	358	Moyenne = 23,9 /classe
TOTAL	495	21	505	Moyenne = 24 /classe

Cette année, l'équipe pédagogique a été fortement renouvelée et étoffée, en raison de la mutation de trois enseignants, mais également de la création de quatre classes dont une classe bilingue.

5. Projet d'établissement :

- **Dispositif Bilingue** : *peu de changement, si ce n'est qu'il a atteint le niveau CE2. De la moyenne section au CP, le temps consacré à l'enseignement de l'anglais est de 40%, et à partir du CE1 de 50% (= parité horaire).*
Il est rappelé qu'il existe également un dispositif d'anglais renforcé pour toutes les classes non-bilingues à partir de la Grande Section. Il permet aux élèves de bénéficier chaque semaine de 2 heures de cours de langue vivante (anglais) et, à partir du Cours Préparatoire, de 2 autres heures d'une discipline enseignée en anglais. Dans chaque classe, les élèves sont répartis par groupe en fonction de leur niveau de maîtrise de la langue anglaise (système également valable pour l'heure de vietnamien hebdomadaire).
- **Aide personnalisée** : *dispositif inchangé : chaque période s'étale sur 6 semaines à raison d'1h30 d'aide hebdomadaire. Pour cette première période, (du 1^{er} octobre au 13 novembre) 50 élèves ont été proposés à l'aide. 3 familles ont refusé le contrat dont 2 car le jour proposé coïncidait avec celui d'une activité périscolaire.*
- **Projets pédagogiques** : *Parole donnée à chaque enseignant représentant son niveau pour un rapide résumé des projets pédagogiques. Il en ressort une très grande richesse des projets proposés.*
La liste ci-dessous n'est pas exhaustive :
 - PS : « 1 parent dans la classe »
 - MS : « les animaux dans tous leurs états », sensibilisation à la cuisine et au potager, marionnettes vietnamiennes.
 - GS : judo, fabrication de marionnettes, blog
 - CP : rédaction et illustration d'un conte animé
 - CE1 : projet d'écriture sur les marionnettes, participation au journal Asia Junior, herbier

- CE2 : découverte de Saigon à travers l'histoire des arts
 - CE2 – CM1 spectacle musicale Henri Salvador
 - CM1 : projet théâtre sur une adaptation du « Petit chaperon rouge », Projet autour de la mode
 - CM2 : développement durable (le bambou sera mis à l'honneur), réalisation d'une nouvelle bande dessinée, projet de construction de jeux mathématiques en bois, parrainage d'écriture et de lecture d'histoires avec les CP
- **Cross en Primaire** : changement de date : report au 1^{er} février 2013 pour cause de travaux
 - **Concours Calcul mental** : parole donnée à M. Yannick Mary.
Comme l'année dernière, toutes les classes du cycle 3 de l'élémentaire y participent. L'année dernière, 6 finalistes ont concouru lors de la finale régionale à Hong-Kong.
 - **Ambassadeurs en herbe**, nouveau projet présenté par Mme Roiné. D'envergure mondiale, ce concours est organisé par l'AEFE. Une équipe va être composée avec un élève de CM2, un de 3^e et un de 2^{nde}, ainsi qu'un médiateur et un traducteur. Celle-ci devra mener un débat sur un thème de l'UNESCO lors d'une première sélection « Asie-Pacifique » qui se déroulera à Shanghai.

A noter que tant pour le concours Calcul mental que pour le concours « Ambassadeurs en herbe », les frais de déplacements seront pris en charge par l'établissement.

6. Questions diverses transmises par des parents d'élèves à l'APEP-LMD :

1 - Serait-il possible de prévoir les réunions de rentrée et autres réunions de classes à des horaires où les parents qui travaillent pourraient assister ?

Réponse : Quels que soient les horaires de réunion, il y aura toujours des gens pour ne pas les trouver adaptés à leur cas personnel. Pour information, le taux de participation à ces réunions a été de 47%, à la rentrée 2011 et 64% en 2012. Le tableau de fréquentation de ces réunions est une réponse simple au dispositif choisi par la Direction qui a tenu compte des remarques faites l'an dernier par les associations de parents d'élèves. A noter qu'il ne tient pas compte des nombreux rendez-vous individuels qui ont précédé ou suivi la réunion de chaque enseignant. Il est rappelé que tout parent peut être reçu par l'enseignant de son enfant sur rendez-vous, dès lors qu'il en fait la demande.

Autre remarque : afin d'augmenter les possibilités de communiquer entre parents et enseignants, a été institué un délégué parent par classe.

2 - Où les scooters vont-ils se garer pour déposer et prendre les enfants une fois le parking achevé ?

Réponse de Mme Roiné : Le parking devrait être terminé d'ici le 5 décembre. La Direction donnera alors l'ensemble des consignes nécessaires. Un dépôt minute pour les scooters doit être organisé, et des places de stationnement devraient être disponibles dans le parking auto, ainsi qu'à l'intérieur.

3 - Qui pourrait rappeler aux enfants ou aux parents qui viennent à pied de bien rester sur le bas coté de la route quand ils marchent au risque de se faire faucher par un bus ou un camion ?

Réponse : Les associations de parents d'élèves ! Cela fait partie de leur rôle.

4 - Pour les enfants qui vont à la piscine dans le cadre des activités périscolaires, les filles se changent dans le vestiaire des garçons: elles se plaignent que ce n'est pas propre.

Réponse de Mme Roiné : Il s'agit d'un groupe d'enfants de GS de maternelle et de CP : 11 enfants sont concernés et regroupés dans ce même vestiaire. Les vestiaires sont nettoyés matin, midi et soir ainsi qu'après chaque utilisation. Il a été décidé, concernant ce groupe, que les garçons et les filles s'habilleraient désormais séparément. Les uns s'habilleront avec le maître-nageur, les autres avec Caroline P. la responsable du périscolaire.

5 - Parents "pris en otage pour la garderie" : à l'inscription, l'école leur a dit qu'il y avait une garderie et non payante, maintenant la garderie est payante et seulement pour les personnes qui travaillent et ce seulement 3x par semaine.

Réponse : Faux ! Chaque parent qui s'est adressé au secrétariat, se voyait répondre que le service de garderie était provisoire et allait se transformer pour une meilleure qualité d'encadrement et devenir

payant. La nécessité de présenter ce nouveau service au Conseil d'établissement nous a obligés à repousser son démarrage à Novembre.

Ce service peut être proposé à raison de trois fois par semaine maximum. Il concerne en particulier les enfants ayant un frère ou une sœur ainé(e) dans le secondaire et qui peuvent certains jours de la semaine ne finir qu'à 16 heures.

Ce service n'a pas vocation à être une garderie permanente tous les jours de la semaine. Tout cas exceptionnel peut néanmoins être géré sur demande motivée.

6 - Classe trop chargée en CE1 bilingue (29 enfants), serait-il possible de faire 2 classes ?

Réponse : Cette classe est effectivement très chargée ; elle est même passée à 30 élèves début novembre. Notre école se distingue des écoles de France par un effectif moyen par classe très inférieure à la moyenne nationale (23,4 pour 25,3). Mais, s'agissant de cette classe à profil très particulier, le choix de ne pas refuser de nouveaux élèves est réfléchi. Nous avons préféré choisir d'augmenter le niveau exigé en Anglais pour rentrer dans ces classes bilingue CE1 et CE2 plutôt que de créer des listes d'attente, vouées à ne satisfaire personne.

D'autre part, il est à souligner que toutes les classes de CE1 sont chargées cette année, les classes du Coursus Anglais Renforcé accueillent 28 élèves chacune.

La structure pédagogique d'une école est souvent l'expression du meilleur compromis entre le nombre d'élèves à accueillir dans chaque niveau et le nombre de postes autorisés par l'administration française Rappel : notre école a un statut d'école publique. Chaque poste créé au Lycée Français International Marguerite Duras est un poste supprimé dans un autre Lycée AEFÉ de même statut, quelque part dans le monde. Il est important de rappeler que nous avons été autorisés à ouvrir 4 classes supplémentaires à la rentrée 2012.

Cette année, ce sont, donc, les CP et CM2 qui en bénéficient, plus particulièrement, et les CE1 qui en pâtissent.

7 - Une visite médicale a eu lieu. L'enfant n'est revenu avec aucune annotation inscrite dans son carnet de santé ou ailleurs. Le professeur interrogé sur la situation répond "qu'il n'en sait rien!". L'infirmerie garde-t-elle une trace écrite de cette visite médicale pour chaque enfant? Les parents peuvent-ils être informés?

Réponse transmise par Mme Vial, l'infirmière scolaire : il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière.

A savoir :

- 1 - Visites médicales effectuées par des médecins de ville
- 2 - Compte rendu général envoyé à la direction et à l'infirmière scolaire par les médecins, environ un mois après les visites médicales
- 3 - Compte rendu individuel lu et mis sous pli fermé par l'infirmière
- 4 - Enfin, distribution dans les familles par l'intermédiaire des enseignants.

Il est rappelé que l'infirmière scolaire n'est pas un médecin de famille.

(Précision : A la date du Conseil, aucun retour n'avait été fait par les médecins.)

8 - Ne serait-il pas possible de mettre en place une étude surveillée à partir du CP?

Ce service d'aide aux leçons est mis en place à partir du 23 novembre.

Il avait été présenté en Conseil d'établissement le 4 octobre dernier, mais nécessitait des ajustements. Il accueillera des élèves du CP au CM2 à des jours différents, mais ne sera pas organisé pour se substituer aux parents.

Il aura valeur de « Coup de pouce » plus souvent à destination des enfants n'ayant aucune aide à la maison. A savoir également : il ne permettra pas aux élèves de rester chaque jour de la semaine.

La séance est levée à 16h10.

Les secrétaires de séance :
Mesdames EA Christelle et
ZYLBERBERG Laëtitia

Le Directeur de l'école primaire :
Stéphane BERTRAND-BOURLAUD